

## COMPTE-RENDU DE RÉUNION DU CONSEIL D'ECOLE

Séance du 05 mars 2015.

Le Conseil d'École s'est réuni le 05 mars 2015 à 18h00, en salle informatique.

### Étaient présents :

- M Le Doze , adjoint aux affaires scolaires, représentant de la Municipalité,
- Mme Offret, conseillère municipale,
- Mmes Forlivesi, Furic, Gouyec, Huon, Kermagoret et M. Gouery représentants élus des parents d'élèves,
- Mme Lozachmeur, DDEN.
- Mmes Delabrosse, Dubues, Guennec, Le Doze, Rose, et M. Grelier, enseignants de l'école,

### Absents excusés :

- M. Gouyec, représentant élu des parents d'élèves,
- Mme Decemme, Inspectrice de la circonscription de Quimper Est.

### Secrétaire de séance :

Avant d'examiner l'ordre du jour, la directrice remercie les personnes présentes et demande la validation du compte-rendu du précédent conseil d'école. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

### Point n° 1 : Avancement des projets pédagogiques.

#### ➤ Projets culturels :

##### Cinéma :

- ✓ Cinécole : Toutes les classes inscrites ont vu 2 films sur les 3 prévus.
- ✓ Ecole et Cinéma : 3 films visionnés, sur 4, pour les CM1/CM2.

##### Ellipse :

- ✓ L'Amicale Laïque s'engage financièrement en prenant à sa charge les entrées aux spectacles scolaires proposés à l'Ellipse.  
A ce jour, les élèves de maternelle et de CP ont assisté à un spectacle « La reine des couleurs » et les trois autres classes du CE1 au CM2 à un concert « Electro-monde ».  
Un autre spectacle est prévu pour chaque niveau de classe au printemps.
- ✓ Au précédent conseil d'école, M. Le Doze avait indiqué qu'il allait siéger à la Cocopaq, dans la commission petite enfance, et que l'idée de s'inscrire à la « Semaine de la petite enfance » lui semblait intéressante. M. Le Doze, questionné sur ce point, indique que la Mairie est prête à s'engager si des activités sont proposées. Il enverra à la directrice la liste des activités possibles.

##### Intervention animatrice du Musée de Pont Aven :

A défaut de pouvoir se rendre au Musée de Pont Aven, fermé pour travaux, les élèves de petites et moyenne sections ont bénéficié de l'intervention de la médiatrice culturelle du Musée.

Elle les a initiés à la lecture d'oeuvre, à travers 4 reproductions dont les originaux seront visibles au Musée, sur le thème des animaux dans l'art puis un atelier de pratique a été mis en place en  $\frac{1}{2}$  groupe.

#### ➤ Projets sportifs

##### Piscine :

- ✓ La 8e séance a eu lieu aujourd'hui pour les GS/CP et CE1, sur les 10 que compte le cycle. Beaucoup de progrès ont été constatés, en particulier en GS où beaucoup de matériel était mis à disposition. Le travail avec les MNS a été très positif, avec un bon investissement de tous.

##### Rencontres inter-écoles :

- ✓ Cross de la solidarité à Kernault : participation de 107 élèves de la grande section au CM2, sur des courses allant de 500m à 4000m.

### Activités en collaboration avec Annie Moëlo, animatrice sportive :

- ✓ De début octobre aux vacances de Noël, les CP ont travaillé sur des ateliers de motricité conduisant vers les jeux de ballon et les CE1/CE2 sur un cycle 3 raquettes (tennis - badminton - tennis de table).
- ✓ Depuis le début janvier et jusqu'aux vacances de printemps, les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 travaillent un cycle « ultimate » (freesbee).
- ✓ Il est à noter que les élèves ont acquis des réflexes et gagné en autonomie, en particulier lors des échauffements.

### Activités sportives au sein de l'école :

Il est indiqué que la cour arrière de la maternelle, malgré les différentes demandes adressées aux services techniques, est dangereuse de par la quantité de mousse au sol.

Cet espace qui est utilisé en récréation par les classes maternelles et peut servir de plateau d'activités sportives (durant la classe et lors des TAP) n'est pas entretenu.

### ➤ Autres projets :

Mini-ferme : Les élèves de petites sections et tous ceux de moyenne section se sont rendus mi-novembre à Pont-Aven pour une visite d'élevage. La sortie a été très profitable.

Une seconde sortie, en prolongement de la thématique, est prévue en juin, au labyrinthe de Pont-Aven.

### Dis-moi ton livre :

- ✓ Toutes les classes ont entamé la lecture de la sélection correspondant à leur niveau. La classe de PS/MS s'est rendue à la bibliothèque municipale pour découvrir les livres de leur sélection. Pour les autres classes, la présentation a eu lieu en classe. Le vote aura lieu durant la dernière semaine de mai.

### Jardinage :

- ✓ Classes maternelles : Quelques semis ont été réalisés. Cette année, la sensibilisation portera sur les céréales et l'utilisation du compost. Les élèves ont fabriqué des bouteilles avec réserve d'eau. Les interventions de l'animateur, Guillaume, sont toujours de grande qualité et il se montre à l'écoute de tous, élèves et enseignantes.
- ✓ CP : Le travail vient de débuter avec Delphine avec comme thème retenu, les graines et les plantes ainsi que la fabrication de godets en papier journal.

### Animations Cocopaq :

- ✓ Les CP et les CE1/CE2 : L'animation traitait le thème des déchets. Un travail a été mené sur le tri et tout ce qui est recyclable. Beaucoup d'intérêt dans l'exploitation.

### Permis piéton :

Les CE1/CE2 et CE2/CM1 sont engagés dans le permis piéton. Actuellement, le travail est mené en classe par les enseignants. Dans quelques semaines, un gendarme viendra à l'école faire passer les épreuves.

### Musique :

- ✓ Un projet d'école intitulé « Voyage musical autour du monde » a été mené avec l'intervention de Sylvain Bouchacourt, musicien Dumiste auprès de 5 classes de l'école (de la classe MS/GS jusqu'au CM1/CM2), sur un semestre à raison d'une heure par semaine.
- ✓ Le travail a été aussi bien, vocal que rythmique sur la découverte de sonorités, instruments et chants de différents continents. Les séances se sont systématiquement terminées par de la relaxation, au son de bols tibétains. Les enseignants ont pu observer une progression des élèves dans l'acceptation de la détente.
- ✓ La classe de PS/MS, qui ne pouvait pas bénéficier de l'intervention de Sylvain, a mené son propre travail sur la même thématique. Un spectacle final, regroupant toutes les classes, a été proposé aux familles le 03 février et a remporté un réel succès. L'équipe enseignante tient à remercier le Dumiste pour la qualité de son travail auprès des élèves.

- ✓ L'école participera aux rencontres chorales, le 7 mai à l'Ellipse, avec un concert le matin pour les élèves de cycle 2 et un l'après-midi pour ceux de cycle 3. Les classes engagées présenteront à leurs pairs les chants travaillés lors de leur « voyage musical » et apprennent en ce moment les chants communs.

➤ Liaison CM2/6e :

- ✓ Mme Pichon, principale du collège de Moëlan, est venue faire une réunion d'information auprès des parents et des élèves de CM2 le 2 février.
- ✓ La journée Portes Ouvertes au collège se déroulera le 28 mars.
- ✓ Des actions de liaison CM2/6e s'organisent avec le documentaliste du collège et un professeur d'EPS.
- ✓ Les 21 CM2 iront passer une journée au collège de Moëlan, le 19 juin.

➤ Conseil Municipal des Jeunes :

Les élèves de CM2 se sont fortement impliqués avec 11 candidats qui ont présenté leur projet à leurs camarades avant les élections.

Deux d'entre eux ont été élus et siègent depuis au Conseil Municipal des Jeunes.

Ils vont faire part, régulièrement, de leurs travaux au reste de la classe.

➤ Le 100e jour de classe :

Une journée a été banalisée en CP et 6 ateliers ont été mis en place avec les GS et les CE1. Les élèves étaient mélangés dans les équipes qui ont tourné sur des ateliers de mathématiques, de logique, de compréhension, de production d'écrits... Comme tous les ans, belle réussite de la journée et des collections de 100 très originales.

➤ Dossier Erasmus + :

L'école, au travers de ses enseignantes habilitées à enseigner l'anglais, vient de se lancer dans la rédaction d'un projet visant la mobilité à des fins d'éducation et de formation. Un dossier Erasmus +, dont le but est d'obtenir des crédits de l'Europe pour une formation de deux semaines à Oxford pour deux collègues de l'école, a été soumis.

**Point n° 2 : Bilan intermédiaire des APC.**

- Les APC sont proposées le jeudi de 15h30 à 16h30 pour les maternelles et les mardis et jeudis de 15h30 à 16h15 pour les élémentaires.
- Le programme est établi par l'équipe enseignante, par période, et la taille des groupes varie selon les activités proposées.  
Pour l'instant, l'accent est mis sur l'aide et le soutien des élèves en élémentaire et les jeux mathématiques en maternelle.

**Point n° 3 : Bilan intermédiaire de la réforme des rythmes scolaires.**

L'alignement des horaires de classe semble convenir à tous. La charte d'utilisation des locaux a été signée courant janvier.

La réunion du groupe de travail de Kergroës était prévue le 9 mars à 18h et celle du comité de suivi le 09 avril. En l'absence d'invitation, la question de leur maintien est posée à M. Le Doze.

En ce qui concerne la réunion de comité de suivi, sa date serait avancée au 19 mars, pour tenir compte de la date butoir posée par l'Inspection, pour une demande de modification d'horaires qui concernait l'école de Kermoulin.

Chacun s'accorde à dire que les points relevant spécifiquement de l'école de Kergroës peuvent être débattus sur le champ, en Conseil d'Ecole. La date du 9 mars est donc annulée par M. Le Doze.

**Organisation des activités :**

➤ Maternelle :

Comme déjà demandé au précédent Conseil d'Ecole, les parents élus se positionnent pour la suppression du goûter, toutes les raisons ayant déjà été évoquées. La Municipalité indique qu'il n'y aura pas de financement pour des activités, pas de recrutement ni de temps supplémentaire pour les ATSEM pour préparer des activités à mener avec les petits.

A la question de la formation du personnel d'encadrement, M. Le Doze répond que 3 personnes sont volontaires pour passer le BAFA sur l'ensemble des écoles et que la formation ne peut toucher que les employés intéressés.

Les parents s'inquiètent car, malgré toute la bonne volonté et la bienveillance des agents, la gestion d'un groupe d'enfants est complexe et ne correspond pas aux tâches habituelles du personnel impliqué. La demande d'intégration au système ALSH pourrait influencer sur la qualification du personnel et répondre au souci de qualité éducative. M. Le Doze indique que la municipalité ne l'envisage pas.

Si, comme l'indique M. Le Doze, ce fonctionnement est maintenu pour la prochaine année scolaire, les membres du Conseil d'Ecole s'interrogent quant à l'intérêt d'une évaluation en comité de suivi si la décision de reconduire les choses en l'état semble déjà prise. Il est également rappelé que la fréquentation ne peut pas être retenue comme critère d'évaluation, car beaucoup de familles sont dans l'incapacité de venir chercher leurs enfants à 15h30.

Mme Forlivesi relance la municipalité sur la mutualisation de projets et d'expériences qui serait bénéfique à tous, en particulier aux personnels non qualifiés. M. Le Doze évoque une concertation avec les communes alentour et une réunion prochaine à l'initiative de Mme Kha, première adjointe petite enfance et éducation de Quimperlé.

Au niveau des enseignantes de maternelle, l'occupation des différents locaux implique qu'elles ne peuvent plus préparer leur travail. Le constat est fait que les relations avec les parents sont restreintes et que les ATSEM sont souvent confrontées à des échanges avec les familles qui ne sont pas de leur ressort.

➤ **Elémentaire :**

Le local de l'Amicale Laïque est utilisé depuis la mi-janvier.

La classe mobile reste toujours aussi bruyante et cet environnement de nuisances sonores joue sur le ressenti de tous les utilisateurs.

Les enfants apprécient les intervenants et leurs propositions d'activités mais ont eux-même relevé des problèmes d'organisation. Ce point est confirmé par les parents : le retour des choix demandés par les enfants n'est pas validé avant le démarrage des activités.

A ce propos, la question de l'installation d'un panneau d'affichage spécifique TAP, où pourraient figurer le planning par période, un plan de l'école avec la dénomination des salles à l'intention des intervenants et les listes d'élèves, est à nouveau posée à M. Le Doze, car ce point semblait être acquis pour tous. Ce dernier indique avoir signé un bon de commande.

L'organisation générale défaille nuit au bilan des TAP, dont le contenu est quant à lui apprécié.

Pour ce qui est de l'exposition des travaux réalisés durant les ateliers TAP, il semble difficile de trouver un samedi disponible à l'Ellipse, courant juin. M. Gouery suggère d'utiliser la salle de l'ALSH. M. Le Doze se renseignera et doit informer les membres du Conseil d'Ecole.

Sur ce point touchant au changement de rythme scolaire, enseignants et parents font le constat commun de la fatigue de beaucoup d'élèves le jeudi matin et les avis entre le mercredi et le samedi matin travaillés, sont beaucoup plus nuancés.

**Point n° 4 : Travaux divers, aménagement de l'école et de ses abords.**

➤ **Commission de sécurité :**

Lors du conseil d'école du 14 octobre, le passage de la commission de sécurité avait été demandé.

Elle s'est tenue le 16 décembre 2014, et a émis, en date du 30 décembre 2014, un avis favorable à la poursuite de l'activité de l'école et de la cantine.

Cet avis vaut, dans le domaine de la sécurité incendie.

Toutefois, suite au procès-verbal de visite, une liste de 8 prescriptions à exécuter a été dressée.

Malgré les relances de la directrice, aucune n'a été faite à ce jour. Seuls les accusés de réception de lecture de message ont été reçus mais aucune réponse écrite, quant aux délais escomptés. La question est reposée à M. Le Doze, qui était également destinataire de ces messages. Aucune réponse n'est apportée.

En ce qui concerne les dispositifs de déclenchement des alarmes incendie, souvent défectueux car les piles se déchargent, comme lors d'un exercice réalisé avec les élèves, M. Le Dorze, responsable des services techniques, a indiqué qu'il serait prévu le remplacement des dispositifs radio par du filaire, que des devis seraient établis pour une présentation au Débat d'Orientation Budgétaire 2015.

M. Le Doze est interrogé sur ce point puisque le DOB est passé. Il pense que cette dépense devrait être dans la ligne « entretien non prévu » pour les différentes écoles.

Aux questions pressantes des parents élus, M. Le Doze évoque une enveloppe de 150 000 € pour investissement dans les différentes écoles : 51 000 € pour Kergroës (dont 35 000 € d'étude) , 44 000 € pour la fin des travaux de Kermoulin et 43 000 € pour l'école du Bourg.

Face à l'étonnement des membres du conseil d'école sur le fait que les représentants de la municipalité ne soient pas à même de pouvoir apporter des réponses claires et circonstanciées sur les points débattus, M. Le Doze indique que si l'ordre du jour avait été plus précis, il aurait pu apporter plus de détails.

Réponse lui est faite que tous les autres membres conviés au Conseil d'École ont parfaitement compris quels points seraient traités et que la relecture du compte-rendu du précédent conseil lui aurait permis de mieux préparer ses réponses.

➤ D'autre part, différents problèmes signalés, dont certains ont trait à la sécurité des élèves n'ont pas été traités :

- la cour arrière de la maternelle rendue glissante et dangereuse par la mousse qui s'y accumule. Les services techniques ont indiqué que rien ne pouvait être fait par temps de pluie. Il semblerait que la météo prévue soit plus clémente dans les jours à venir, les enseignantes demandent donc de profiter au plus vite d'une fenêtre météo.

- le passage du camion poubelles le mercredi matin au moment de l'entrée des élèves. Mme Rose a téléphoné à M. le Maire le 04 mars pour parler directement avec lui de ce problème et attend la réponse promise.

Pourtant, dès le début de l'année scolaire, il avait été demandé un déplacement du stockage des poubelles, pour éviter ce risque d'un véhicule manoeuvrant sur un espace piéton, mais aussi pour que l'entrée de l'école ne soit pas une zone technique (poubelles, camion de livraison des repas). M. Le Doze rapporte qu'on lui aurait indiqué en mairie qu'un déplacement des poubelles n'était pas possible car obligerait le personnel de cantine à effectuer une trop longue distance. La directrice rappelle que les positionner de l'autre côté de la palissade (ce qui permettrait au camion de ramassage d'emprunter le parking provisoire, et non l'allée piétonne) ne rallongerait le trajet que de 2 à 3 mètres.

Il n'est pas concevable que l'espace d'accueil et de déplacements des élèves entre les différents bâtiments de l'école ne soit pas sécurisé et protégé. Depuis des années (cf compte-rendus de conseils d'école), il a été demandé de trouver une solution rapide à ce problème.

- la sécurisation des grillages placés autour de la classe mobile, souvent évoquée, est elle aussi restée lettre morte. La directrice, qui vérifie régulièrement ce point et remet parfois elle-même les grillages en place le lundi matin, refuse que ce problème soit imputé aux élèves de l'école, comme elle l'a entendu dire.

- les sanitaires collectifs de la maternelle, toujours eux-aussi, dans l'attente d'achèvement de réfection.

- l'installation et parfois l'intrusion dans les cours d'école d'adolescents et/ou de jeunes adultes, quasiment chaque week-end, laissent des reliquats problématiques devant une école : verres cassés, bouteilles de toutes sortes, paquets de cigarettes. La police municipale, bien qu'avertie, ne semble pas faire de passage dans le secteur et c'est bien souvent le personnel de cantine et/ou la directrice qui font le ménage le lundi matin.

Certains petits travaux, faute de réalisation par les services techniques ont été faits par les enseignants eux-mêmes.

L'insonorisation de la classe mobile, qui sert à des activités de classe, à la garderie et aux TAP n'a pas été améliorée. M. Le Doze avait parlé de la pose d'un revêtement de sol dont le coût serait finalisé avant le vote du budget.

En réponse aux questions des membres du Conseil d'École, il s'engage à faire débloquer environ 3 000 € pour un revêtement de sol en PVC, qui ne nécessite pas de pose collée et qui fait ses preuves à l'école de Kermoulin.

➤ Travaux effectués :

La sécurisation des fenêtres, sur la face est du bâtiment central de l'école élémentaire, a été réalisée la semaine dernière. Les rideaux ont été posés dans la classe de Mme Le Doze et dans la salle informatique.

M. Le Doze dit avoir demandé au directeur des services techniques de l'accompagner au Conseil d'Ecole mais que ne pouvant se rendre disponible, il demandait une liste des points à traiter par ses services.  
La directrice rappelle que tous ont fait l'objet de nombreux mails et figurent dans les compte-rendus de Conseil d'Ecole, tout en restant lettre morte. En conséquence, elle ne ferait pas une nouvelle liste.  
D'une manière générale, l'absence de réponse aux questions posées et le peu de cas accordé aux demandes émanant de l'école dénotent d'un manque de considération inquiétant.

**Point n° 5 : Registre de santé et de sécurité au travail.**

Dans le cadre de la prévention des risques professionnels, afin de répondre à la législation, les orientations académiques ont été définies de la manière suivante :

Chaque école procède à un recensement des risques pour le personnel, et fait remonter son travail au niveau de la circonscription où l'assistant de prévention fera une synthèse afin d'établir un document unique d'évaluation des risques professionnels.

Le bilan sera présenté lors d'un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail départemental.

Un registre de santé et de sécurité au travail ainsi qu'un registre de signalement de danger grave et imminent sont, dans toutes les écoles, à disposition de l'ensemble du personnel, donc dans notre cas, aussi bien les enseignants que les ATSEM et les AVS.

Il est demandé aux élus quelle démarche est mise en place par la Mairie pour le personnel municipal travaillant à l'école. M. Le Doze indique que la Directrice Générale des Services lui a indiqué qu'il faudrait mettre un registre dans chaque école, mais que ce n'est pas encore le cas, à ce jour.

**Point n° 6 : Questions diverses :**

**L'aide aux devoirs :**

Les relations entre l'équipe pédagogique et les bénévoles de la première heure à Kergroës sont toujours très chaleureuses et c'est avec plaisir que nous constatons qu'ils répondent présents aux diverses invitations que nous leur adressons : réunion de rentrée, spectacle des élèves, départ des CM2 en fin d'année...

Les élèves sont attachés à ces personnes, aussi chacun déplore qu'il leur ait été demandé, par la responsable municipale, de ne pas leur témoigner ce lien. Les enfants et les bénévoles n'ont pas compris cette décision et certains l'ont mal vécu.

Mme Rose regrette de ne pas avoir été conviée à la réunion de décembre, organisée en mairie avec les bénévoles.

Elle s'est toujours attachée à participer à toutes les rencontres depuis la mise en place de cette organisation et estime, de son devoir, de faire le lien entre le scolaire et le périscolaire au service des élèves.

M. Le Doze dit avoir été, lui aussi, surpris de la non-invitation de la directrice.

Lors des échanges à l'école, les bénévoles ont souligné le manque d'organisation quant à la gestion des salles et aux fiches de présence des enfants. Les bénévoles chargés des plus jeunes (CP et CE1) estiment qu'un adulte supplémentaire serait nécessaire pour les épauler.

**Cantine :**

Lors du Conseil d'Ecole du 14 octobre 2014, les parents élus avaient soulevé le problème du jour de carence pour l'absence d'un enfant scolarisé en élémentaire. M. Le Doze devait se renseigner sur ce point.

La municipalité reste sur ce fonctionnement mais ne connaît pas la raison de cette différence entre maternelle et élémentaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h40.

À Kergroës, le 10 mars 2015

La Secrétaire de séance,  
Maggy DELABROSSE

La Directrice,  
Isabelle ROSE